

DATE : 27 mai 2024 dès 18h

LIEU : Mairie de Serrouville – Salle du Conseil

ANIMATION RÉUNION :

- M. PICART, Maire de Serrouville
- M. MATUSAC, chargé d'études principal de l'AGAPE
- M. RICHARD, Directeur adjoint administratif de la CC Cœur du Pays Haut (CPH)

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du projet de modification n°2 du PLU de Serrouville
- Echange autour du projet

PIÈCE JOINTE :

- Support de présentation (PPT)

16 personnes étaient présentes à cette réunion publique, dont M. LANSER, Président de l'aéroclub.



Après une introduction par CPH, rappelant le contexte et l'objet de la réunion, M. MATUSAC a présenté le projet dans son ensemble, à savoir les éléments suivants :

- Historique du projet,
- Enjeux,
- Modifications proposées,
- Cadre réglementaire,
- Calendrier.

Durant la présentation, plusieurs questions ont été posées, regroupées ci-après :

| QUESTION | RÉPONSE APPORTÉE |
|---|--|
| Nombre d'avions supplémentaires générés par l'ajout du hangar (aérobulle) ? | Une douzaine qui viendra s'ajouter aux 4 avions de l'école et aux 20 avions extérieurs |
| Y a-t-il des risques de nuisances supplémentaires ? | Oui mais assez limitée car les approches de la piste ont été adaptées pour exclure le survol des communes d'Errouville et de Serrouville (approche et boucle par les bois d'un côté et par les champs de l'autre). M. LANSER se propose néanmoins de réadapter les approches si nécessaire. |

| QUESTION | RÉPONSE APPORTÉE |
|--|--|
| Quelle sera la surface du hangar ? | <p>Environ 800 m².</p> <p>Le STECAL représente 1,9ha (sur les 12 ha que compte le site) comprenant les constructions existantes et la zone d'implantation des futures constructions.</p> |
| Quelles sont les retombées pour la commune ? | <p>Pas de retombée directe, mais cela contribue au rayonnement de l'activité de l'aéroclub.</p> <p>M. LANSER ajoute que l'aéroclub forme de nombreux jeunes dont une partie se destine au métier de pilote de ligne (4 pilotes issus de l'aéroclub à ce jour). A ce titre la compagnie LUXAIR dépêche des instructeurs sur le site.</p> <p>CPH ajoute qu'il s'agit du seul aéroclub sur le territoire, et qu'il semblait donc important de permettre le développement de son activité.</p> |
| Quel lien avec l'armée ? | <p>Possibilité de manœuvres ponctuelles en lien avec la base d'Etain-Rouvres (protocole en cours de refonte).</p> <p>Partenariat avec le SAMU.</p> |
| Qui est le propriétaire du terrain ? | <p>La commune de Serrouville (pour la partie située sur son ban communal) qui le met à la disposition de l'aéroclub via un bail emphytéotique.</p> |
| Qui finance le projet ? | <p>Le projet est financé par l'aéroclub.</p> <p>M. LANSER précise qu'aucune subvention n'est demandée à la commune.</p> |

Avant que CPH et l'AGAPE ne concluent la réunion, M. LANSER précise qu'il est aussi prévu l'installation de panneaux solaires sur le futur hangar.

CPH rappelle qu'à l'issue de cette réunion publique, une enquête publique sera organisée dans les semaines à venir, pour une approbation de la modification visée au dernier trimestre 2024.

Daniel MATERGIA,
Président de la CC Cœur du Pays Haut

Patrice PICART,
Maire de Serrouville